

**Zeitschrift:** Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse

**Herausgeber:** Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

**Band:** 60 (1966)

**Artikel:** Rutebeuf poète de la croisade

**Autor:** Rousset, Paul

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-129035>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

PAUL ROUSSET

## RUTEBEUF POÈTE DE LA CROISADE

**L**e cas de Rutebeuf, laïc célébrant la croisade, bourgeois encourageant au voyage d'outre-mer, jongleur écrivant des poèmes «engagés» alors qu'il demeurait en France, présente un intérêt particulier dans l'histoire des idées et pose quelques problèmes en relation avec l'idée de croisade.

Les onze poèmes de croisade de Rutebeuf ne constituent qu'une petite part de l'œuvre du poète et cette part n'est pas la meilleure<sup>1</sup>; mais le point de vue esthétique n'entre pas ici dans notre propos: nous étudions chez Rutebeuf l'idée de croisade considérée sur le plan de l'histoire et de la mentalité. Ces poèmes ont été composés dans des circonstances précises que Faral et Bastin ont éclairées dans toute la mesure du possible, mais on sait que la vie du poète reste entourée de mystère. La composition de ces onze poèmes s'échelonne entre les années 1255 et 1277, c'est-à-dire pendant la durée d'une génération et pendant la période d'épanouissement de la vie du poète, alors qu'il se trouvait le plus souvent à Paris devenu au XIII<sup>e</sup> siècle la véritable capitale politique et universitaire du royaume. Cette période, dans l'histoire des croisades, est celle de la détérioration d'un idéal formé deux siècles plus tôt et de la déformation d'une institution désormais figée dans la juridiction et politisée dans ses

<sup>1</sup> Nous utilisons l'édition E. Faral et J. Bastin, *Œuvres complètes de Rutebeuf*, 2 vol., Paris 1959-1960. Les poèmes de croisade se trouvent dans le t. I, pp. 409-516 et portent les numéros allant de XIX à XXX; aux onze poèmes de croisade les éditeurs ont ajouté pour la commodité du classement de l'œuvre un douzième poème, «De Monseigneur Anseau de l'Isle», qui ne concerne pas la croisade mais présente une affinité avec les complaintes d'Eudes de Nevers et du comte de Poitiers. Nous utilisons ici cette édition sous le sigle F.-B.

but<sup>s</sup><sup>1</sup>. Dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle la croisade, en dépit des appels pontifical<sup>s</sup> (Innocent III, Honorius III, Grégoire IX, Innocent IV) perd de son crédit auprès de l'opinion publique, et d'abord auprès des princes et des chevaliers déçus par les insuccès et las de fournir des efforts pour une cause en apparence vaine ; la fausse croisade de Frédéric II et le rôle des marchands occidentaux sur le littoral syrien contribuèrent à vider l'idée de guerre sainte de son contenu affectif et désintéressé. L'expédition que Louis IX, animé du pur esprit de croisade, conduisit en Egypte (1249-1250), puis en Syrie (1250-1254) et qui se termina par un demi-échec, accrut les sentiments d'hostilité à la guerre d'outre-mer regardée dès lors comme illusoire et sans objet.

D'autre part, l'idée de croisade perdait de sa force en raison d'une évolution et d'une maturation des esprits ; au concept d'une conversion par les armes et d'une guerre sempiternelle contre l'Islam se substituait peu à peu la conviction qu'un dialogue devait s'instituer avec les musulmans et que des méthodes missionnaires devaient être appliquées dans les relations avec ceux-ci. La fondation des Ordres mendians au début du XIII<sup>e</sup> siècle facilita le passage de l'idée de croisade à l'idée missionnaire. Guillaume de Tripoli, un Dominicain qui vécut en Terre Sainte, composa entre 1270 et 1273 un traité, le *De statu Saracenorum*, dans lequel il se montre hostile à l'idée de croisade et plaide pour la conversion des Sarrasins ; il met en évidence ce qui rapproche l'Islam du christianisme (dans les chapitres 28 à 41, en particulier dans le chapitre 47) <sup>2</sup> Raymond Lulle, un peu plus tard, contribua par son activité et ses ouvrages à faire comprendre la nécessité de combattre l'Islam avec des armes nouvelles <sup>3</sup>. En réalité, les deux méthodes, celle de la violence et celle de la douceur, furent pratiquées simultanément ou alternativement ; elles correspondaient à des mentalités différentes et à des idéaux peut-être convergents, en tous cas inconciliables.

<sup>1</sup> Hostiensis, au milieu du siècle, fonde la théorie de la croisade sur le droit coutumier et sur la plénitude du pouvoir spirituel, théorie déjà dépassée par les événements et démentie par les faits. Cf. M. VILLEY, *La croisade. Essai sur la formation d'une théorie juridique* (Paris 1942), pp. 256-262, et Ch. Lefebvre, article «Hostiensis» dans le *Dict. de droit canonique*, t. V (Paris 1593), col. 1211-1227.

<sup>2</sup> Le *De statu Saracenorum* a été édité par H. Prutz à la fin de son ouvrage *Kulturgeschichte der Kreuzzüge* (Berlin 1893), pp. 575-598. Cf. aussi P. A. THROOP, *Criticism of the Crusade. A Study of Public Opinion and Crusade Propaganda* (Amsterdam 1940), pp. 120-125.

<sup>3</sup> Cf. R. SUGRANYES DE FRANCH, *Raymond Lulle, docteur des missions* (Fribourg 1954), en particulier pp. 80-89, et P. ALPHANDÉRY et A. DUPONT, *La chrétienté et l'idée de croisade*, t. II (Paris 1959), pp. 246-252.

Alors que l'idéal de croisade s'affaiblissait et se déformait, la chevalerie, entendue au sens d'une institution au service de l'Eglise et des faibles, perdait progressivement de sa pureté et de sa vigueur : la *militia Christi* devenait ou redevenait la *malitia Christi*. Les ambitions politiques, l'esprit de cupidité et la «morale» courtoise corrompaient par l'intérieur la croisade et substituaient à un idéal de générosité et de service la volonté de puissance ou le service amoureux<sup>1</sup>.

L'historiographie des croisades reflète cette détérioration de l'idée de croisade et enregistre les mouvements d'opinion que les appels des papes provoquèrent ; ainsi, pour ne donner qu'un exemple, le témoignage et le jugement de Joinville, en dépit de l'admiration que celui-ci éprouvait pour saint Louis, sont bien différents de ceux donnés par Raymond d'Agiles ou Gilbert de Nogent, chroniqueurs et apologistes de la première croisade. Sur un autre plan et moins proche de l'événement la littérature lyrique témoigne à sa manière en faveur d'une attitude nouvelle, sanctionne un changement profond dans la mentalité et dénonce la faillite de l'institution créée par Urbain II. La littérature épique exprimait l'idée de croisade dans sa force naissante (*Chanson de Roland*) ou dans son épanouissement et célébrait une société occupée à des guerres sempiternelles ; la poésie lyrique, plus libre à l'égard des événements, se développe à l'intérieur d'une civilisation moins touchée par la guerre et plus policée.

Le thème de l'amour lointain est caractéristique de ce changement d'esprit ; certes, ce thème est antérieur aux expéditions de Syrie, mais il prend un accent et un éclat nouveaux au XII<sup>e</sup> siècle, il s'adapte exactement aux circonstances politiques et psychologiques<sup>2</sup>. Ce qu'il faut remarquer ici, c'est le dilemme auquel le chevalier amoureux est acculé (il trahit ou son Dieu ou sa dame) et l'aspect blasphématoire de ce dilemme : l'esprit de croisade est renié et moqué de manière plus ou moins ouverte. A partir d'un thème poétique et d'une situation dramatique le

<sup>1</sup> Le développement dans la littérature du XII<sup>e</sup> siècle du thème-débat «Vaut-il mieux aimer un clerc ou un chevalier ?» (la réponse étant généralement favorable au clerc) est significatif de cet esprit nouveau, Cf. E. FARAL, *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du moyen âge* (Paris 1913), pp. 192 et suiv., et C. OULMONT, *Les débats du clerc et du chevalier dans la littérature poétique du moyen âge* (Paris 1911).

<sup>2</sup> Sur les origines et le développement de ce thème poétique cf. notamment R. BEZZOLA, *Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident (500-1200)*, 2<sup>e</sup> partie (Paris 1960), pp. 322 et suiv., A. JEANROY, *Les origines de la poésie lyrique en France au moyen âge* (Paris 1889), pp. 168-170, et W. WENTZLAFF-EGGEBERT, *Kreuzzugsdichtung des Mittelalters* (Berlin 1960), pp. 48-52.

poète élabore une imagerie anti-croisade, favorise une conception individualiste et passionnelle de la vie; la courtoisie et le rêve l'emportent sur l'épopée et l'action.

Le *topos* de l'amour lointain appliqué au croisé partagé entre le service de la chrétienté et le service d'amour trouva au XII<sup>e</sup> siècle de brillants interprètes avec Marcabru, Jaufré Rudel et Conon de Béthune; il sera repris dans les *Frauenlieder* allemands et dans les chansons de croisade de l'école sicilienne du XIII<sup>e</sup> siècle. Ces poètes, en chantant l'amour-passion et en niant explicitement ou implicitement le devoir de croisade proclamé fréquemment par les papes et rappelé par les prédateurs, affirment l'autonomie de leur mission, la liberté de leur inspiration<sup>1</sup>. L'attitude de Rutebeuf et sa conception du métier de poète – on va le voir – sont bien différentes.

Ces considérations historiques et littéraires sont nécessaires pour comprendre les poésies de croisade de Rutebeuf, poésies composées non par la nécessité interne de l'inspiration, mais en vertu de circonstances précises et sous la pression de l'événement.

Sur les onze poèmes en question, deux appartiennent au genre de l'oraison funèbre et célèbrent les mérites de croisés morts depuis peu<sup>2</sup>, trois se rattachent de près ou de loin à la littérature de propagande officielle en faveur de la croisade<sup>3</sup>, trois sont des poèmes écrits sur commande<sup>4</sup>, deux constituent des satires et tirent prétexte de l'appel à la croisade pour attaquer les Ordres mendiants et pour blâmer les princes, les chevaliers et les clercs<sup>5</sup>. Cette classification n'est pas tout à fait exacte; en réalité, les genres se confondent parfois et telle complainte est aussi une œuvre de propagande ou de combat. On doit se rappeler, à cet égard, l'importance de la littérature d'actualité au XIII<sup>e</sup> siècle et le rôle, dès le XII<sup>e</sup> siècle, du sirventès, notamment dans la polémique de croisade<sup>6</sup>. La pensée de croisade de Rutebeuf a un caractère de polémique

<sup>1</sup> Toutefois qu'on ne croie pas que le thème de l'amour lointain est étranger aux circonstances et éloigné de la vie; l'exemple d'Etienne de Blois, lors de la première croisade déjà, est significatif de cet état d'esprit. Cf. notre étude «Etienne de Blois, croisé fuyard et martyr» dans les *Mélanges Blondel, Genava*, n. s. t. XI, 1963, p. 183-195.

<sup>2</sup> Il s'agit des poèmes XXIV et XXVIII (numérotation F.-B.).

<sup>3</sup> Poèmes XXIII, XXV et XXVI.

<sup>4</sup> Poèmes XIX et XXI. Sur ces poèmes de commande et sur la sincérité de Rutebeuf, cf. P. PARIS «Rutebeuf» dans *Histoire littéraire de la France*, t. XX, (Paris 1842), pp. 760-761.

<sup>5</sup> Poèmes XX et XXIX.

<sup>6</sup> Cf. P. A. THROOP, op. cit., pp. 28-30.

et d'actualité qui est conforme à l'esprit du temps; notre poète se plaît à jouer le rôle de censeur, à critiquer chaque classe sociale, à blâmer les uns et les autres<sup>1</sup>. Ce plaisir que Rutebeuf paraît éprouver à pratiquer la polémique pourrait déjà jeter un doute sur la sincérité du censeur, et partant, sur la valeur du témoignage de Rutebeuf pour la pensée de croisade. Mais ce n'est pas un procès d'intention que nous ouvrons ici; nous voulons d'abord découvrir la pensée de croisade de Rutebeuf telle qu'elle apparaît dans ses poèmes.

On peut distinguer et énumérer les thèmes de croisade chez Rutebeuf et en mesurer l'importance relative. Le thème le plus fréquent est celui de la Terre Sainte, thème de la croisade par excellence déjà chez les chroniqueurs de la première croisade; la Terre Sainte est décrite comme la «terre Dieu»<sup>2</sup>, la «terre de promission»<sup>3</sup>, la terre où le Christ souffrit la mort<sup>4</sup>, la «terre absolue»<sup>5</sup>, la sainte terre<sup>6</sup>. A ce thème se rattache celui de Jérusalem et du Saint Sépulcre, buts ultimes de l'expédition<sup>7</sup>. Rutebeuf représente souvent la croisade comme un instrument de salut, comme un moyen de conquérir le paradis: argument conventionnel du prédicateur de croisade depuis l'année 1095<sup>8</sup>. L'idée de salut par la croisade est familière à Rutebeuf; dans son célèbre poème «La disputaison du croisé et du décroisé» il montre que le croisé sauve son âme par son corps<sup>9</sup>, et dans la «Nouvelle Complainte d'Outremer» il affirme que la croisade fidèlement accomplie purifie l'âme<sup>10</sup>. Le croisé offre à Dieu son âme et son corps<sup>11</sup> et s'apprête à recevoir la couronne du martyr<sup>12</sup>. En partant pour la Terre Sainte le croisé se propose de «venger la honte Dieu outre la mer»<sup>13</sup>.

<sup>1</sup> Sur cet aspect de la personne et de l'œuvre de Rutebeuf cf. G. FEGER, *Rutebeufs Kritik an den Zuständen seiner Zeit* (Freib. i. B., 1920), pp. 20-33 et 61-68.

<sup>2</sup> Poème XX, vers 61.

<sup>3</sup> Poème XX, vers 86, poème XXIII, vers 23 et poème XXIV, vers 179.

<sup>4</sup> Poème XXIII, vers 28-29 et 141-142 et poème XXIV, vers 177.

<sup>5</sup> Poème XXIV, vers 139 et poème XXIX, vers 109.

<sup>6</sup> Poème XXIX, vers 7, 89 et 209.

<sup>7</sup> Poème XX, vers 73 et suiv. et poème XXVI, vers 56.

<sup>8</sup> Poème XXII, vers 17, poème XXIII, vers 1-11, poème XXV, vers 7-9, poème XXVI, vers 137-142 et poème XXIX, vers 88-89 et 332-334.

<sup>9</sup> Poème XXVI, vers 221-222.

<sup>10</sup> Poème XXIX, vers 58-62.

<sup>11</sup> Poème XIX, vers 104.

<sup>12</sup> Poème XIX, vers 126-127, et poème XXIV, vers 100.

<sup>13</sup> Poème XIX, vers 94-95; même expression dans le poème XXVI, vers 129-130.

Cf. encore poème XXIII, vers 118:

*Diez veut que vous l'avez vengier*

A ces arguments intéressés et pieux Rutebeuf ajoute un argument qui fait appel à la plus grande générosité et qui se réfère à un conseil évangélique, au désir de perfection (Matthieu X, 37 et XIX, 29). Le croisé est invité à tout quitter, il doit préférer l'amour du Christ à celui qu'il porte à sa famille; et Rutebeuf précise: le croisé doit choisir entre le paradis d'une part, sa femme, ses enfants, sa fortune d'autre part<sup>1</sup>. Ainsi, à propos du comte de Poitiers, le poète évoque le croisé qui laisse «peire et meire et fame et enfans et sa terre»<sup>2</sup>, ainsi, à propos de saint Louis partant pour la Tunisie, le poète exhorte les chevaliers à suivre son exemple<sup>3</sup>.

Rutebeuf célèbre les vertus du chevalier-croisé; Eudes de Nevers est «preudome et sage»<sup>4</sup>, Geoffroi de Sergines est prodome car il a à la fois «valor de cors et bonté d'ame»<sup>5</sup>, il est doux, courtois, débonnaire<sup>6</sup>, il est pieux, il aime Dieu et la sainte Eglise<sup>7</sup>; quant au comte de Poitiers qui fut «miraours de chevalerie»<sup>8</sup>, Rutebeuf magnifie sa piété. Et deux fois notre poète évoque l'exemple glorieux des héros de la première croisade, Godefroy, Tancrede et Baudoin, les «preudome de jadiz»<sup>9</sup>. L'absence d'esprit chevaleresque est curieusement moqué par ce poète bourgeois qui, dans la «Disputaison», fait dire au croisé que les mauvais, c'est-à-dire ceux qui abandonnent la croisade ou qui refusent de partir pour la terre d'outre-mer, mourront comme des vaches sur leurs litières<sup>10</sup>; le véritable chevalier doit mourir debout, en combattant.

Rutebeuf a bien compris le caractère universel de la croisade; celle-ci s'adresse à tous, aux clercs et aux prélats, aux princes, aux chevaliers, aux tournoyeurs, aux riches bourgeois<sup>11</sup>; les uns doivent partir pour combattre la «pute gent haie»<sup>12</sup>, les autres doivent participer au voyage d'outremer par leur générosité en argent. La croisade, aux yeux de

<sup>1</sup> Poème XXIII, vers 52-55.

<sup>2</sup> Poème XXVIII, vers 18-19.

<sup>3</sup> Poème XXV, vers 81-84. Cf. encore poème XXIII, vers 51-55, et poème XXIX, vers 98-102.

<sup>4</sup> Poème XIV, vers 7.

<sup>5</sup> Poème XIX, vers 57.

<sup>6</sup> Poème XIX, vers 68.

<sup>7</sup> Poème XIX, vers 73.

<sup>8</sup> Poème XXVIII, vers 68.

<sup>9</sup> Poème XXIX, vers 334-335, et poème XXIII, vers 149 et 159.

<sup>10</sup> *Com vaches en lor liz morront*: poème XXVI, vers 211.

<sup>11</sup> Cf. poème XXI, vers 41-54, poème XXIII, *passim*, et poème XXIX, *passim*.

<sup>12</sup> Poème XXIV, vers 48: expression fréquente chez les chroniqueurs de la première croisade.

Rutebeuf, est l'affaire de tous, elle est un devoir auquel on n'a pas le droit de se dérober. Notre poète, parce qu'il se fait l'interprète de la chrétienté, prend volontiers un ton de prédicateur et moralise ses auditeurs (lecteurs); il blâme clercs et laïcs, rappelle aux jeunes gens que la vie est courte<sup>1</sup>, multiplie les bons conseils<sup>2</sup>.

Cette analyse rapide des thèmes de croisade chez Rutebeuf montre suffisamment que notre poète est l'héritier conscient d'une pensée élaborée depuis environ 150 ans et que, dans ce troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, l'idée de croisade restait vivante, sinon dans la sensibilité, du moins dans la mémoire. On doit se demander quelles sont les sources de la pensée de croisade de Rutebeuf, quelles influences sa poésie politique a subies et à quels mobiles il obéissait en composant ces appels et ces complaintes.

L'influence directe des prédicateurs de croisade (influence orale) sur l'esprit de Rutebeuf est certaine: sermons ordinaires dans lesquels le devoir de croisade était rappelé ou prédications spécialement destinées à encourager les départs pour la Terre Sainte<sup>3</sup>. Rutebeuf a-t-il connu des textes de théoriciens de croisade, prédicateurs et théologiens tels Humbert de Romans? Pour Alphandéry-Dupront il y a convergence entre l'œuvre d'Humbert, moine dominicain, contemporain de Rutebeuf, et l'œuvre de notre poète<sup>4</sup>. Humbert de Romans appartient comme Rutebeuf mais sur un registre différent, au parti des défenseurs résolus de la croisade en un temps où celle-ci, en raison des échecs essuyés, provoquait beaucoup de résistance. Dans l'ouvrage qu'il rédigea à l'intention de Grégoire X et en vue du concile de Lyon (1274), Humbert traite du problème de la croisade contre les Sarrasins, du schisme grec et des abus à corriger dans l'Eglise latine<sup>5</sup>; il peint en noir le danger musulman et

<sup>1</sup> Cf. poème XXI, vers 9-14. Le troubadour Austorc d'Aurillac, dans un poème relatif à la 7<sup>e</sup> croisade, blâme les clercs perfides qui ont tué la chevalerie: cf. A. JEANROY, «Le troubadour Austorc d'Aurillac et son sirventes sur la septième croisade», dans *Mélanges Chabaneau*, (Erlangen 1907), pp. 81-87.

<sup>2</sup> Ainsi dans le poème XXVIII, vers 1-4.

<sup>3</sup> Sur cette prédication de croisade, cf. A. LECOY DE LA MARCHE, *La chaire française au Moyen-Age, spécialement au XIII<sup>e</sup> siècle* (Paris 1886) et, du même auteur, «La prédication de la croisade au XIII<sup>e</sup> siècle,» dans la *Revue des Questions historiques*, n. s., t. IV (Paris 1890), pp. 5-28.

<sup>4</sup> Cf. ALPHANDÉRY-DUPONT, op. cit., p. 223.

<sup>5</sup> Cette œuvre, connue sous le titre d'*Opus tripartitum*, a été publiée par P. CRABBE, *Concilia omnia tam generalia quam particularia*, t. II (Cologne 1551), pp. 967-1003. Ce maître général des Dominicains propose une solution inverse à celle prônée par Guillaume de Tripoli, autre Dominicain.

répond aux objections des adversaires du voyage d'outre-mer<sup>1</sup>. Dans un autre traité, le *De praedicatione sanctae crucis*, Humbert développe des thèmes de croisade, thèmes à caractère essentiellement spirituels, et il énumère les objections faites au départ pour la Terre Sainte<sup>2</sup>. Rien ne nous porte à croire que Rutebeuf ait lu ces textes et que l'argumentation d'Humbert ait influencé le poète; la chronologie, d'ailleurs, interdit de penser à une influence importante puisque le *De praedicatione* fut composé vers 1266 et l'*Opus tripartitum* peu avant 1274; or, la moitié des poèmes de croisade de Rutebeuf a été écrite après l'année 1266. Il est donc vain de vouloir chercher du côté d'Humbert de Romans une source d'information et d'argumentation pour Rutebeuf.

Laissons donc ces questions d'influence d'un intérêt médiocre ici et posons en principe que Rutebeuf a constitué sans difficulté son bagage d'arguments de croisade; la tradition orale, la connaissance de quelques chapitres de chroniques et la familiarité avec les poètes qui célébrèrent les expéditions d'outre-mer: cela suffisait à son information et à son orientation.

Il convient plutôt de se demander quels sont les thèmes de croisade que Rutebeuf n'a pas repris ou qu'il a reproduits en les affaiblissant, étant entendu qu'il faut considérer la première croisade comme l'arché-type et les chroniqueurs qui la racontent comme la source essentielle pour la connaissance des thèmes et des caractères de la croisade. Ces thèmes et ces caractères de la croisade à son point d'origine et dans sa première représentation sont principalement: la Terre Sainte (Jérusalem, le Saint-Sépulcre) qu'il faut délivrer, le pèlerinage (les croisés sont d'abord des pèlerins), l'idée de guerre sainte, la croix signe distinctif du guerrier nouveau et gage de salut, la perspective du martyre, la conviction chez les croisés de constituer un peuple élu et le rôle important dévolu aux pauvres.

<sup>1</sup> HUMBERT DE ROMANS, *Opus trip.*, livre I, chap. X à XVIII, pp. 973-981. Il est curieux de constater que Humbert, farouche défenseur de l'idée de croisade, appartient à l'Ordre des Dominicains qui, avec celui des Franciscains, proposait alors, sinon de substituer l'activité missionnaire à la croisade, du moins de prolonger celle-ci par celle-là. Quant à l'hostilité de Rutebeuf contre les Ordres mendiants, elle tient à des motifs bien différents et sans intérêt pour notre étude. Sur Humbert et la croisade, cf. aussi S. RUNCIMAN, *A History of the Crusades*, t. III (Cambridge 1954), pp. 340-341.

<sup>2</sup> Cf. A. LECOY DE LA MARCHE, art. cité, en particulier pp. 8-18. THROOP, op. cit., chap. VI et VII, montre bien que Rutebeuf est à la fois en accord avec Humbert de Romans et dans le courant de pensée des troubadours. Faral-Bastin voient plutôt un parallélisme entre Rutebeuf et Humbert, qu'une relation d'influences: cf. t. II, p. 443 pour le poème XXIII, et pp. 469-470 pour le poème XXVI.

Rutebeuf a retenu les thèmes principaux: la Terre Sainte, le salut (le martyre, la promesse du paradis), mais il ne voit pas dans le voyage d'outre-mer l'idée de pèlerinage, il ne met pas en évidence le caractère de guerre sainte et le rôle de la croix, ni le rôle privilégié des pauvres. En revanche Rutebeuf insiste sur le caractère universel de la croisade qui concerne chacun et il introduit un thème nouveau: le croisé doit choisir entre l'amour du Christ qui l'appelle en Palestine et l'amour de sa famille, de ses biens, de son pays<sup>1</sup>. Ce thème, qui fut toujours un thème des prédicateurs, a pris une force nouvelle grâce à la poésie; en célébrant l'«amor de lonh», les poètes même s'ils prenaient parti pour l'amour profane contre l'amour divin, contribuèrent à souligner la grandeur et l'héroïcité du chevalier partant pour la croisade.

On ne saurait s'étonner de constater que les thèmes originels de la croisade ne se retrouvent pas tous dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et que des thèmes nouveaux apparaissent; on doit plutôt admirer la continuité dans le développement d'une idée et la fidélité à une doctrine élaborée un siècle et demi plus tôt. Il faut, en outre, se rappeler que les poésies de croisade de Rutebeuf sont pour une bonne part des poèmes de circonstances, c'est à dire des textes où la polémique a sa large part<sup>2</sup>.

Ainsi, en dépit des déformations que la croisade avait nécessairement subies dans l'espace de six générations (utilisation à des fins politiques d'une entreprise à caractère spirituel, modifications des données militaires et stratégiques...) et en dépit d'un état d'esprit nouveau dans la classe chevaleresque, le poète Rutebeuf, bourgeois inapte à guerroyer et jongleur sans connaissance directe de la «Terre de Dieu», exprime avec une remarquable fidélité la doctrine de croisade originelle, celle d'Urbain II et des chroniqueurs du premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Ce thème n'est pas tout à fait nouveau (on le trouve déjà chez l'Anonyme, éd. Bréhier Paris. 1924. p. 3) mais il ne constitue pas un thème de base pour la première croisade.

<sup>2</sup> Nous laissons intentionnellement de côté dans cette étude les éléments circonstanciels et anecdotiques. Retenons toutefois avec ALPHANDÉRY-DUPRONT, op. cit., pp. 231-234, l'actualité féodale et monarchique des appels de Rutebeuf. Mais nous ne suivons pas ces deux historiens dans l'analyse qu'ils font des poèmes de Rutebeuf, analyse qui devient ici et là extrapolation.

<sup>3</sup> Cette fidélité au passé et ce sens de l'histoire apparaissent notamment dans l'évocation des grands ancêtres, des chefs de la première croisade: Godefroy, Tancrede, Baudoin: cf. poème XXIII, vers 149 et 159, et poème XXIX, vers 334-335. On remarquera encore que cette défense passionnée de l'idée de croisade vient d'un laïc, signe parmi beaucoup de l'importance accrue du laïcat face au clergé.